



Service Enfance/ Éducation
01 30 66 54 47
enfance@maurepas.fr

INSCRIPTIONS VACANCES JUILLET

*Merci de bien vouloir retourner le coupon dûment rempli au Service Enfance/Education
du lundi 2 juin au vendredi 13 juin 2025 (inclus)*

Nom et prénom du demandeur :

Nom et prénom du payeur :

1^{ER} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom :	CENTRES : ☐ Malmédonne ☐ Bessières ☐ CLP	Lundi	☐ 07/07	☐ férié	☐ 21/07	☐ 28/07
Prénom:		Mardi	☐ 08/07	☐ 15/07	☐ 22/07	☐ 29/07
Date de naissance :		Mercredi	☐ 09/07	☐ 16/07	☐ 23/07	☐ 30/07
Ecole :		Jeudi	☐ 10/07	☐ 17/07	☐ 24/07	☐ 31/07
Classe :		Vendredi	☐ 11/07	☐ 18/07	☐ 25/07	

2^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:	CENTRES : ☐ Malmédonne ☐ Bessières ☐ CLP	Lundi	☐ 07/07	☐ férié	☐ 21/07	☐ 28/07
Prénom:		Mardi	☐ 08/07	☐ 15/07	☐ 22/07	☐ 29/07
Date de naissance :		Mercredi	☐ 09/07	☐ 16/07	☐ 23/07	☐ 30/07
Ecole :		Jeudi	☐ 10/07	☐ 17/07	☐ 24/07	☐ 31/07
Classe :		Vendredi	☐ 11/07	☐ 18/07	☐ 25/07	

3^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:	CENTRES : ☐ Malmédonne ☐ Bessières ☐ CLP	Lundi	☐ 07/07	☐ férié	☐ 21/07	☐ 28/07
Prénom:		Mardi	☐ 08/07	☐ 15/07	☐ 22/07	☐ 29/07
Date de naissance :		Mercredi	☐ 09/07	☐ 16/07	☐ 23/07	☐ 30/07
Ecole :		Jeudi	☐ 10/07	☐ 17/07	☐ 24/07	☐ 31/07
Classe :		Vendredi	☐ 11/07	☐ 18/07	☐ 25/07	

Une facturation correspondant aux dates de fréquentation COCHÉES par vos soins vous sera adressée, sur foi de ces inscriptions, payable au Service des Régies. **Rappel : Aucune demande de déduction ou remboursement ne sera acceptée sans présentation d'un certificat médical fourni au Service des Régies dans un délai de 5 jours suivant l'absence.** L'inscription entraîne de la part des parents, l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur du centre de loisirs.

Fait à Maurepas, le

Signature



Service Enfance/ Éducation
01 30 66 54 47
enfance@maurepas.fr

INSCRIPTIONS VACANCES JUILLET

*Merci de bien vouloir retourner le coupon dûment rempli au Service Enfance/Education
du lundi 2 juin au vendredi 13 juin 2025 (inclus)*

Nom et prénom du demandeur :

Nom et prénom du payeur :

1^{ER} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:	CENTRES : ☐ Malmédonne ☐ Bessières ☐ CLP	Lundi	☐ 07/07	☐ férié	☐ 21/07	☐ 28/07
Prénom:		Mardi	☐ 08/07	☐ 15/07	☐ 22/07	☐ 29/07
Date de naissance :		Mercredi	☐ 09/07	☐ 16/07	☐ 23/07	☐ 30/07
Ecole :		Jeudi	☐ 10/07	☐ 17/07	☐ 24/07	☐ 31/07
Classe :		Vendredi	☐ 11/07	☐ 18/07	☐ 25/07	

2^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:	CENTRES : ☐ Malmédonne ☐ Bessières ☐ CLP	Lundi	☐ 07/07	☐ férié	☐ 21/07	☐ 28/07
Prénom:		Mardi	☐ 08/07	☐ 15/07	☐ 22/07	☐ 29/07
Date de naissance :		Mercredi	☐ 09/07	☐ 16/07	☐ 23/07	☐ 30/07
Ecole :		Jeudi	☐ 10/07	☐ 17/07	☐ 24/07	☐ 31/07
Classe :		Vendredi	☐ 11/07	☐ 18/07	☐ 25/07	

3^{ème} ENFANT (Cocher les dates correspondantes)

Nom:	CENTRES : ☐ Malmédonne ☐ Bessières ☐ CLP	Lundi	☐ 07/07	☐ férié	☐ 21/07	☐ 28/07
Prénom:		Mardi	☐ 08/07	☐ 15/07	☐ 22/07	☐ 29/07
Date de naissance :		Mercredi	☐ 09/07	☐ 16/07	☐ 23/07	☐ 30/07
Ecole :		Jeudi	☐ 10/07	☐ 17/07	☐ 24/07	☐ 31/07
Classe :		Vendredi	☐ 11/07	☐ 18/07	☐ 25/07	

Une facturation correspondant aux dates de fréquentation COCHÉES par vos soins vous sera adressée, sur foi de ces inscriptions, payable au Service des Régies. **Rappel : Aucune demande de déduction ou remboursement ne sera acceptée sans présentation d'un certificat médical fourni au Service des Régies dans un délai de 5 jours suivant l'absence.** L'inscription entraîne de la part des parents, l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur du centre de loisirs.

Fait à Maurepas, le

Signature